Ardèche
LE DÉPARTEMENT

# LES PONTS DU DÉPARTEMENT

## RD 11 - RD 111A / **DOUBLEMENT DU PONT** SUR LE CANAL DU RHÔNE ET **CONSTRUCTION D'UN CARREFOUR GIRATOIRE** AVEC LA RN 7

## PHASE 4 : **RACCORDEMENTS** DE CHAQUE CÔTÉ DE L'OUVRAGE

**N°5 - AVRIL 2023**

Madame, Monsieur,

Les travaux du Pont de Charmes-sur-Rhône entrent dans leur dernière phase. Avec Jean-Paul Vallon, vice-président en charge des routes et de l'aménagement du territoire, en lien avec Julie Sicoit-Illiozer et Christian Féroussier, conseillers départementaux du canton de Rhône Eyrieux, nous veillons au bon suivi de ce chantier majeur.

Les entreprises mobilisées et les agents de la Direction des routes et des mobilités sont pleinement investis. Le respect des délais permet à présent d'initier la dernière étape du chantier qui consiste à effectuer les différents raccordements de l'ouvrage. Dans quelques mois, vous pourrez ainsi à nouveau circuler sur ce pont en toute sécurité et avec fluidité. La partie de l'ancien pont, sera quant à elle spécifiquement dévolue à la circulation des vélos et des piétons.

Ces prochains mois seront aussi synonymes de circulation délicate. En effet, les raccordements à effectuer dont les enrobés de part et d'autre vont engendrer quelques perturbations de circulation. Des alternats et possiblement une coupure de circulation seront nécessaires pour réaliser le revêtement final.

Les équipes du Département mettent tout en œuvre pour minimiser la gêne à la circulation pour les usagers. J'en profite pour vous indiquer que le tracé de la ViaRhôna est actuellement dévié afin qu'aucun cycliste ne soit présent dans la zone de chantier.

En parallèle, côté Drôme, les travaux ont également débuté, l'objectif étant de terminer de façon concomitante nos chantiers. Un itinéraire de déviation a d'ailleurs été mis en place par le Département de la Drôme afin de réduire au maximum le nombre d'usagers dans le secteur des travaux.

Je vous laisse découvrir la dernière étape du chantier au travers des pages qui suivent.

A noter que la zone de visite aménagée avec des panneaux pédagogiques, en rive droite, reste accessible. Elle offre une vue sécurisée sur le chantier et permet d'être informé des différentes phases de construction.

Nous vous rappelons par ailleurs que, durant les travaux, la Direction des routes et des mobilités du Département de l'Ardèche reste à votre écoute.

En espérant que cette nouvelle lettre de chantier puisse répondre à vos questions, recevez Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**OLIVIER AMRANE,**
Président du Conseil départemental
de l'Ardèche

### INFOS

**DURÉE DES TRAVAUX :**
**2 ANS** (1er trimestre 2021 à l'été 2023)

**COÛT : 14 875 000 €**
Département de l'Ardèche : 7 430 000 €
Département de la Drôme : 2 200 000 €
Etat : 2 665 000 €
Région AURA : 1 750 000 €
CNR : 480 000 €
Communauté de Communes Rhône-Crussol : 350 000 €

**MAÎTRISES D'OUVRAGE :**
Ouvrage d'art :
Département de l'Ardèche
Giratoire RN 7 et calibrage de la RD 111a :
Département de la Drôme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

LA DRÔME LE DÉPARTEMENT

Rhône Crussol Communauté de Communes

CNR

## Vue aérienne avant la construction du pont

## Vue aérienne projetée à la fin des travaux

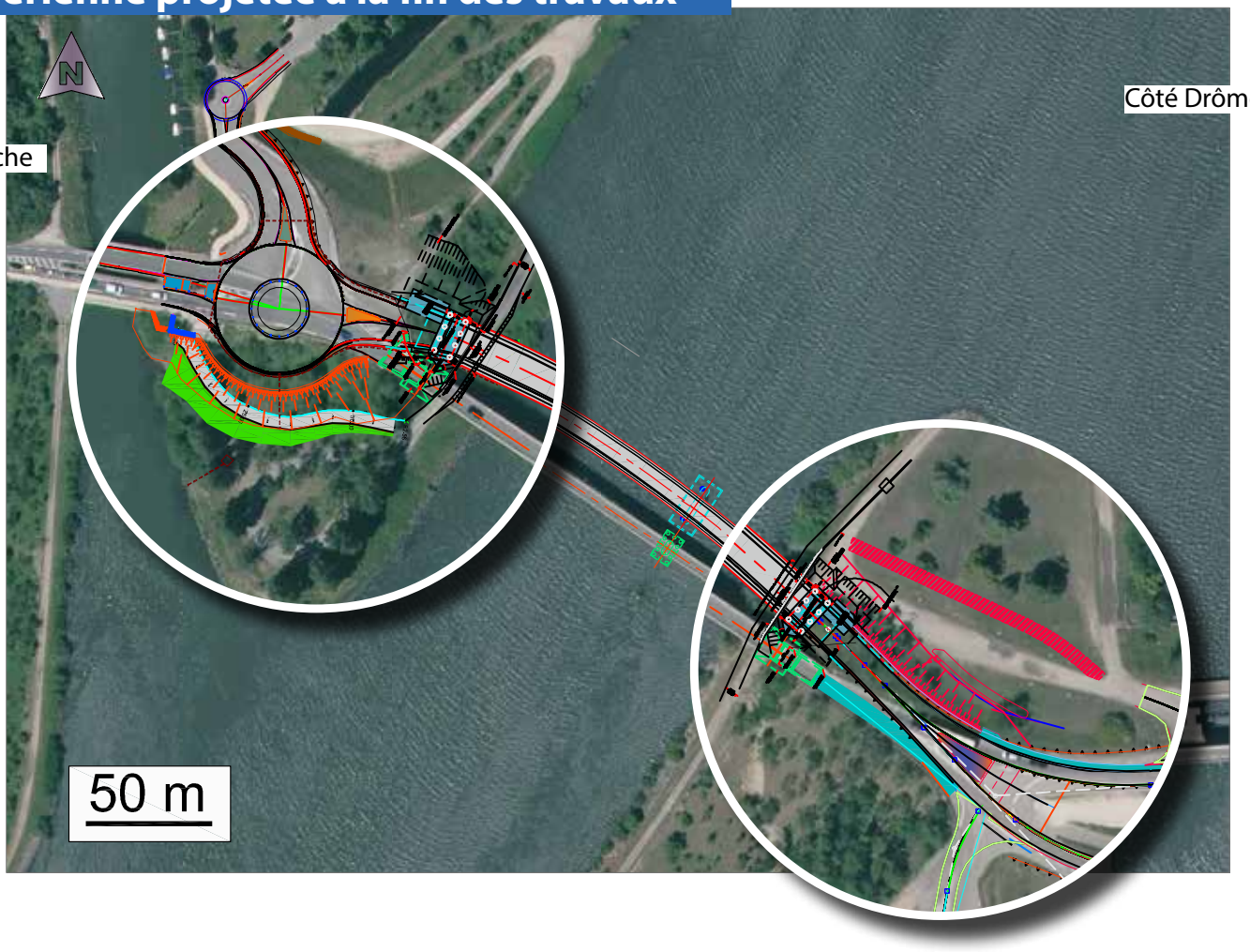

## Continuité piétonne sécurisée

Dans le cadre de la création du nouveau pont de Charmes, le Département a également travaillé sur la réalisation d'une continuité piétonne sécurisée le long de la RD11, pour les riverains avec un passage sous le pont SNCF et la création d'un escalier dans le talus permettant ainsi de rejoindre la RD86. Avec la création du giratoire, une modification de la continuité de la ViaRhôna est également proposée.

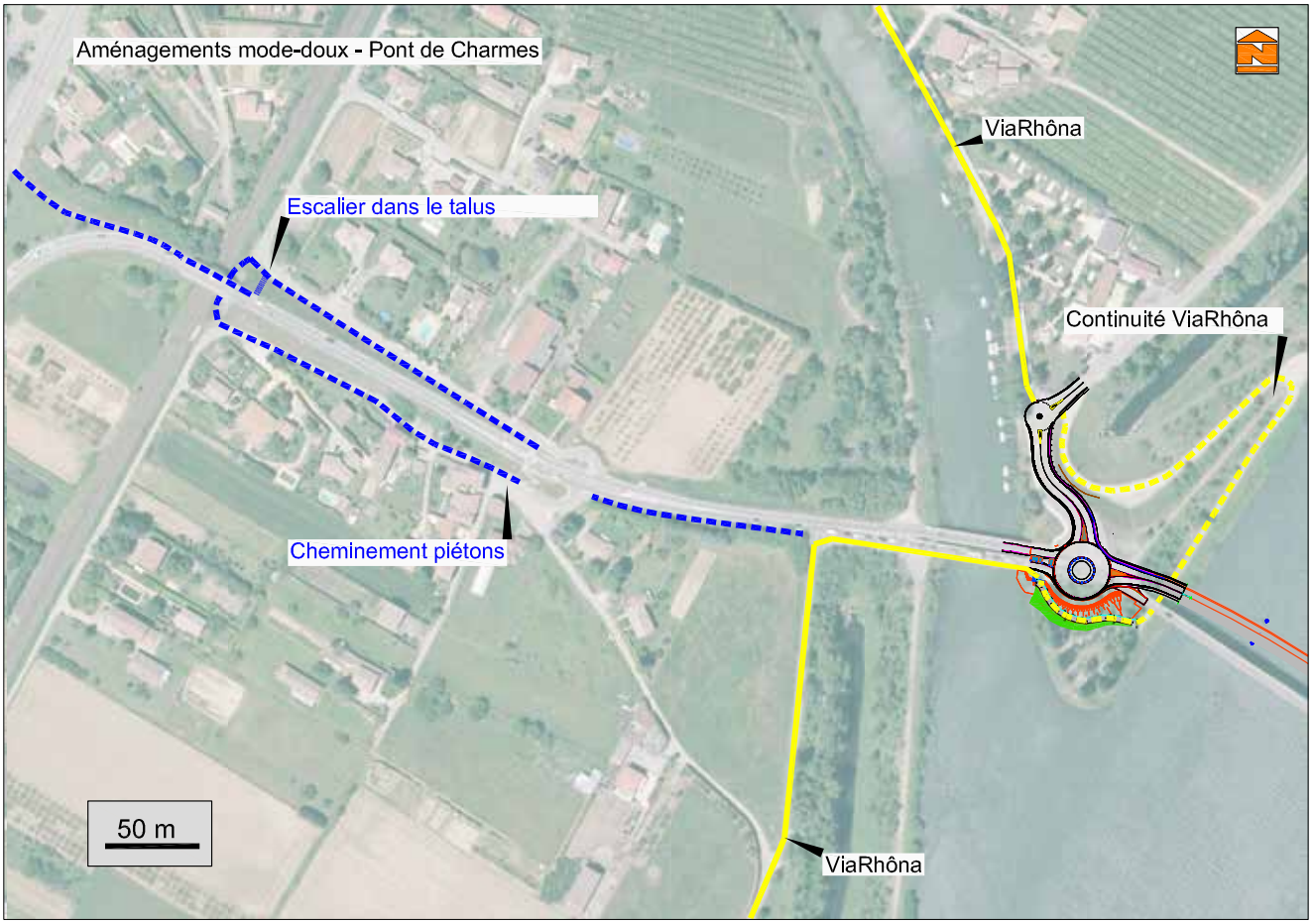


## Planning de la phase 4 :

Actuellement la phase 3 s'achève avec la mise en place des dispositifs de retenue (garde-corps) et des corniches. Dans ces corniches se trouvent les caniveaux destinés à récupérer l'eau de ruissellement de la voirie et les fourreaux pour les différents réseaux actuels et futurs.

Sur le pont en lui-même, la prochaine étape est le grenaillage du tablier puis la réalisation de l'étanchéité par la mise en place d'un revêtement bitumineux. Viendra ensuite la réalisation des bordures béton pour la création des trottoirs de services de l'ouvrage, puis les joints de chaussée et enfin la réalisation du revêtement en enrobé. Ces différentes étapes seront terminées fin mai.

Les dernières retouches de peintures de la charpente métallique sont maintenant terminées et les estacades (ouvrages nécessaires à la construction des piles du pont) sont démontées.

Les travaux avancent maintenant aux extrémités de l'ouvrage, principalement en rive droite. Sur la vue aérienne projetée de l'ouvrage vous pouvez voir la création d'un giratoire en lieu et place de l'ancien feu de régulation du trafic qui permet de traverser le canal du Rhône. Le giratoire devrait prendre forme dans le courant du mois de mai.

Afin de réaliser ce giratoire, la mise en place des dispositifs de protection par des glissières en béton armé (GBA), la réalisation des structures des nouvelles voiries ainsi que la mise en œuvre des revêtements de chaussée, des modifications de circulation seront mises en place. Il y aura également des alternats par phases de travaux avec très probablement une fermeture de la route en lien avec les travaux de la Drôme. La date n'est pas encore définie mais des panneaux d'information vous permettront d'avoir la précision, très probablement début juin.

# AMÉNAGEMENT CÔTÉ DRÔME : CALIBRAGE DE LA RD111A ET AMÉNAGEMENT D'UN GIRATOIRE AVEC LA RN7

Le Département de la Drôme a lancé depuis janvier les travaux d'élargissement de la RD111a entre le barrage du pont de Charmes-sur-Rhône et la RN7 ainsi que les travaux de construction d'un giratoire au carrefour entre ces deux axes. Ces travaux sont réalisés en coordination avec le doublement du pont de Charmes-sur-Rhône, en cours de réalisation par le Département de l'Ardèche et dont la mise en service est prévue pour l'été 2023. Ils ont pour objectif de fluidifier le trafic, notamment en heure de pointe, et d'améliorer la sécurité des usagers tout en prenant en compte les déplacements doux entre Charmes-sur-Rhône et la base de loisirs Étoile Park 26 (création d'une bande cyclable entre le barrage et la base de loisirs).

**D'une durée prévisionnelle de cinq mois, le chantier va fortement impacter la circulation sur ce secteur, notamment les usagers en transit entre les deux départements. Un itinéraire de délestage est mis en place pour rejoindre Valence.** Le chantier se déroulera en deux phases :

- **De janvier jusqu'à fin mars 2023 :** terrassement et création d'un giratoire sur la RN7 avec raccordement des branches. La circulation sera gérée par basculement de la chaussée sur la RN7 pendant la réalisation du giratoire. Compte tenu de la forte circulation sur cet axe et pour assurer la sécurité des usagers, l'accès au pont de Charmes-sur-Rhône depuis Etoile-sur-Rhône est supprimé avec une déviation par Valence depuis mi-février en raison de l'allongement des files d'attente jusque sur la RN7 qui met en danger les automobilistes. L'accès au pont depuis Valence est lui toujours possible.
- **De janvier à fin juin 2023 :** élargissement de la RD111a du giratoire au barrage. Les deux sens de circulation seront maintenus et gérés par un alternat.

Conscients de la gêne occasionnée, les Départements de l'Ardèche et de la Drôme remercient les usagers de leur compréhension.

**PLUS D'INFOS :**

**Département de l'Ardèche**
**www.ardeche.fr/doublement-pont-charmes**

*Pour suivre l'évolution du chantier en temps réel, flashez ce QR Code*

*Maquette : ©Direction de la communication*

**Le Département de l'Ardèche vous accompagne**

Ardèche LE DÉPARTEMENT